

ACTUALITÉS SUR...

■ ACTUALITÉS

PROGRAMME DE TRAVAIL DU RÉSEAU RECI

L'ORIV est membre du Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration) depuis sa création. Le réseau est composé de six structures assurant une fonction ressources dans le domaine de l'intégration et/ou de la prévention des discriminations : AVDL, COFRIMI, EPI, IREV, ORIV, le PRILDE au sein du GIP ARIFOR.

Les situations de fragilité auxquelles sont confrontées les associations n'ont pas épargné le Réseau. Le CREFE (Centre Ressources Enfance Famille Ecole Ain Rhône), membre du Réseau depuis 2007, a été mis en liquidation judiciaire le 9 Avril 2013.

Outre la mise à disposition de ressources via un travail de veille et d'alimentation d'une base de données bibliographiques commune, le programme de travail du réseau RECI pour l'année 2013 s'articule autour de deux domaines d'intervention :

La prévention des discriminations

- Contribution à un groupe de travail organisé par l'Acse national, sur l'évaluation des actions de lutte contre les discriminations,
- Production des actes du séminaire "Prévention des discriminations & collectivités : Initier, mobiliser, pérenniser", du 29 novembre 2012,
- Rédaction de notes sur les enjeux en termes de discriminations dans les domaines du logement et de l'éducation...

L'intégration des populations immigrées

- Alimenter par des ressources le Portail européen sur l'intégration (<http://ec.europa.eu/ewsi/fr>),
- Organiser un séminaire autour de la question des "politiques locales d'intégration" (cf. ci-dessous) et animer un réseau de collectivités,
- Rédiger une note pour une prise en compte optimisée des personnes âgées immigrées par les politiques publiques.

>>> Site internet : www.reseau-reci.org

Base documentaire : www.biblio.reseau-reci.org

■ RETOUR SUR

SÉMINAIRE "POLITIQUES LOCALES D'INTÉGRATION"

Le Réseau RECI a organisé, le 28 mars 2013, un séminaire de travail sur les "politiques locales d'intégration" en lien et grâce à un financement de la DAIC (Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté). Il s'agissait de permettre les échanges de pratiques et d'expériences à partir de témoignages d'acteurs de collectivités ayant initié des actions dans le domaine de l'intégration. Pour cette première réunion, les villes d'Aubervilliers, Montreuil, Nantes, Paris, Roubaix, Saint-Denis, et Strasbourg étaient représentées. Une introduction a rappelé le cadre de la politique publique d'intégration et présenté des initiatives en matière de politiques locales d'intégration. Les échanges qui ont suivis ont

L'INTÉGRATION, LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET LA VILLE

permis de prendre connaissance et de confronter les différentes actions municipales en direction des populations immigrées, de comparer les modalités d'organisation et d'actions et d'évoquer les partenariats mis en place. Les différents participants sont ensuite revenus sur les atouts et les freins de ces démarches. Cette journée de travail a montré la diversité des situations locales, la complexité du sujet, ainsi que la richesse et les limites des initiatives locales. Ce séminaire donnera lieu à la rédaction d'une note sur les enjeux en matière de politiques locales d'intégration, l'établissement de fiches monographiques des "politiques" mises en œuvre par les collectivités présentes, ainsi que leur mise en réseau.

MISSION SUR LA PARTICIPATION DES HABITANTS

En janvier 2013, François Lamy, Ministre délégué chargé de la ville, a confié, dans le cadre de la réforme de cette politique, une mission sur la participation des habitants à Marie-Hélène Bacqué, urbaniste et sociologue, et à Mohammed Mechmache, fondateur de AC le Feu. Elle a pour objectif de faire des propositions pour :

- améliorer ou moderniser les dispositifs de participation institutionnelle,
- mieux prendre en compte les personnes et les communautés vivant dans ces quartiers, dont celles les plus absentes du débat public,
- consolider la place des associations dans les dynamiques participatives,
- et développer le pouvoir d'agir des habitants des quartiers en expérimentant de nouvelles formes d'organisation collective avec un financement dédié.

Dans ce cadre et avec l'appui de l'ORIV, des associations strasbourgeoises s'inscrivent dans une démarche participative à l'échelle local, ainsi que les professionnels de la politique de la ville ont pu partager leurs expériences avec Marie Hélène Bacqué, le lundi 25 mars. Ces échanges leur ont permis d'exprimer leurs points de vue sur la question de la participation des habitants, en insistant sur les limites de la participation telle qu'elle est envisagée en France, souvent très institutionnalisée et descendante. Les résultats de cette concertation devraient être publiés en juin 2013.

>>> Pour en savoir plus : <http://www.missionparticipation.fr/>

ZOOM

Agir auprès des personnes
âgées immigrées : un défi
pour les politiques publiques



avril 2013
n° 83
Bulletin d'information
de l'Observatoire Régional
de l'Intégration et de la Ville



ZOOM >

Agir auprès des personnes âgées immigrées : un défi pour les politiques publiques

Dans une société française où le vieillissement est un enjeu national, il est plus que jamais nécessaire de prendre en compte les personnes âgées immigrées¹, comme le souligne Luc Broussy dans son rapport pour la Mission interministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population².

Si la plupart des travaux s'accordent sur le fait que la prise en compte de la problématique du vieillissement des immigrés a été tardive (fin des années 90), les réflexions se multiplient depuis. Elles convergent toutes vers des constats identiques et focalisent sur les populations les plus récemment arrivées, principalement venant des territoires hors Union Européenne.

■ UNE CONVERGENCE DES DIFFICULTÉS

Parmi les difficultés rencontrées par ces populations, il faut distinguer celles qui leur sont spécifiques au titre de leur vécu migratoire et celles qui relèvent du processus "classique" de vieillissement (situations de dépendance, soucis de santé, difficultés d'accès aux structures d'hébergement...).

La singularité du processus de vieillissement de ces populations repose sur plusieurs éléments (qui peuvent ou non être cumulatifs) qui sont la résultante de leur trajectoire migratoire. On peut citer ainsi (et même si ces situations ne sont pas systématiques) des revenus faibles, un isolement familial et social, une difficulté à comprendre les rouages administratifs compte tenu d'une mauvaise maîtrise de la langue, un vieillissement plus précoce et des problèmes de dépendance et de santé plus marqués compte tenu des conditions de travail ...

Ils en résultent des publics qui font moins souvent appel aux soins de santé que les autres personnes âgées, ainsi qu'aux services d'aide mis en place pour faire face à la dépendance (aide à domicile, structures d'hébergement...). Ces personnes âgées immigrées rencontrent des difficultés accrues d'accès aux droits sociaux (droits à la retraite...). Les professionnels font remonter le fait que ces difficultés sont renforcées par une méconnaissance de leurs droits.

¹ La notion de personnes âgées immigrées renvoie à des personnes de 55 ans et plus nées étrangères à l'étranger, ayant migré en France et ayant obtenu ou non la nationalité française.

² Rapport de janvier 2013 : www.ladocumentationfrancaise.fr/docfra/rapport_telechargement/var/storage/rapports-publics/134000173/0000.pdf

■ UNE DIVERSITÉ DES RÉALITÉS LOCALES

Pour autant ces éléments ne doivent pas occulter la diversité des situations locales. L'action publique en direction des immigrés âgés s'est construite en France à partir de la situation faite aux personnes isolées résidentes en foyer. Cette image a fortement marqué les esprits, rendant peu visibles la réalité plurielle du vieillissement des immigrés et les caractéristiques socio-démographiques de ces derniers.

Les dernières données statistiques disponibles (recensement de la population de 2009) indiquent que les personnes âgées immigrées âgées de 55 ans et plus étaient 1,7 millions³ au niveau national. Ainsi, un peu plus d'une personne âgée sur 10 en France est immigrée. Contrairement à la représentation courante d'une population statistiquement peu élevée, les données font apparaître que la population âgée immigrée est surreprésentée parmi la population. Ainsi, alors que les immigrés représentent 8,5% de la population sur le plan national, leur poids est de 9,2% parmi la population âgée de 55 ans et plus. Cette surreprésentation est surtout relevée pour les hommes où les écarts sont plus marqués. Cette situation est valable sur le plan national, comme en Alsace et en Lorraine.

Au-delà de ces similitudes, leur proportion et leur poids au niveau local varient fortement. Ces immigrés âgés représentent 31,6% de la population immigrée au niveau national. En Alsace, leur proportion est assez proche de ce taux (28,9%). Par contre en Lorraine la présence de la population âgée est beaucoup plus importante. En effet 40,5% des immigrés ont 55 ans et plus.

Au niveau national, ces immigrés sont à 50,8% issus de l'Union Européenne. En Alsace la part des immigrés européens est de 49,2%. En Lorraine leur proportion est beaucoup plus importante, puisqu'ils sont 67,2%. Au-delà l'approche par pays d'origine permet de relever que les immigrés âgés, au niveau national, sont majoritairement des ressortissants issus d'Algérie (14,4%), d'Italie (13,4%), du Portugal (12,8%) ou encore du Maroc. En Alsace, il s'agit plus souvent de personnes venant d'Italie (15,3%), d'Allemagne (15%) ou encore d'Algérie (12,3%) et du Maroc (10,4%). Mais surtout la région se signale par un pourcentage de ressortissants âgés venant de Turquie (9,2%) et d'Europe de l'Est (7,7%). En Lorraine, les immigrés âgés sont très majoritairement originaires d'Italie (35%) et dans une moindre mesure d'Algérie (14%) ou encore d'Allemagne (10,8%).

Ces quelques éléments soulignent la diversité des réalités locales. Si ces différences reflètent l'histoire migratoire de chacun des territoires, elles sont importantes à prendre en compte dans la mise en œuvre des actions. Ces populations ne sont pas arrivées dans les mêmes contextes en France, ni pour les mêmes raisons, ne rencontrent pas les mêmes difficultés compte tenu de leur rapport à la langue française, à leurs conditions de logement ou encore à leurs environnements familiaux. Nombreuses sont les personnes âgées

³ Pour aller plus loin sur le volet statistique au niveau national : www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Documentation/Publications/Numeros-parus-en-2012/Qui-sont-les-immigres-ages

immigrées vivant seules en habitat diffus où l'absence de la famille est une douleur à mettre en lien avec la perte de sens du parcours migratoire. Pour celles qui vivent en famille, celle-ci joue le rôle de moteur pour la personne âgée, car toutes les espérances, les raisons de la migration sont portées par le devenir des enfants. Pour autant la prise en charge en cas de dépendance est rendue plus complexe en raison de ce contexte familial. Par ailleurs, l'exil et le rapport à l'emploi structurent à la fois leur mode de vie et leur lieu d'habitation (foyer, HLM...).

Ainsi et au-delà des apparences, les immigrés âgés présentent de grandes disparités selon les origines et les trajectoires de vie. L'action publique doit tenir compte de cette diversité et mettre en place des prises en charge adaptées aux personnes en foyer, aux femmes seules, aux primo-arrivants âgés, aux personnes "isolées", aux personnes en famille en habitat diffus, aux personnes âgées résidant en logements sociaux...

■ UN PUBLIC PRIORITAIRE QUI BÉNÉFICIE D'UN DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES

Depuis quelques années les immigrés âgés font l'objet d'une attention particulière notamment au niveau de l'Etat. Ainsi fin 2010, la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté (DAIC - une des deux directions du Secrétariat Général à l'Immigration et à l'Intégration chargée de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'intégration), mettait en place un groupe de travail visant à améliorer la prise en charge globale des personnes âgées immigrées dans le domaine de l'accès aux droits sociaux et dans l'accès aux soins et à la santé. Considérant que cela passe par une coordination des services de droit commun et des acteurs de terrain, ce groupe de travail a réuni pendant plus d'un an des représentants des ministères concernés par le sujet (emploi, santé, solidarités et cohésion sociale), des représentants d'organismes nationaux de protection sociale et des représentants associatifs.

Considérant par ailleurs qu'une action renforcée auprès des personnes âgées immigrées repose sur une information optimisée, la DAIC soutient le financement d'actions visant le développement des connaissances et travaux sur ce public et le renforcement des modes d'information. Sur ce dernier point, on peut en particulier citer le "Guide du retraité étranger"⁴ remis à jour en février 2012 par l'UNAFO. Plusieurs rapports ont par ailleurs été réalisés récemment permettant d'affiner les freins rencontrés sur des sujets particuliers comme leur état de santé⁵, la situation des femmes⁶ ou rendant compte de résultats d'études⁷.

Nombre de ces travaux sont menés dans le cadre des Programmes Régionaux d'Intégration des Populations Immigrées (PRIPI) par les Directions Régionales Jeunesse Sport et Cohésion Sociale. Le fait que de nombreux PRIPI inscrivent les personnes âgées immigrées

⁴ Guide accessible sur leur site : www.unafo.org/les-dernieres-publications.html

⁵ Etudes de l'IRDES : www.irdes.fr

⁶ "Recherche-action sur le vieillissement des femmes immigrées dans les quartiers en politique de la Ville" pilotée par le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne : <http://crpve91.fr/Newsletter/2012/decembre/edito.html>

⁷ Par exemple : "Les personnes âgées immigrées en Limousin", octobre 2012, Observatoire social du Limousin : www.limousin.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/les_personnes_immigrees_en_Limousin.pdf

comme l'un de leurs publics prioritaires a d'ailleurs permis le développement d'actions en terme d'accès aux droits, de santé ou de logement. En Alsace comme en Lorraine, ce public est visé par le PRIPI, mais les actions menées s'y déclinent différemment. En Alsace, le travail consiste en particulier dans le soutien aux actions menées par les acteurs associatifs et une connaissance actualisée de ce public. L'ORIV y travaille en lien notamment avec le Centre d'observation et de mesure des politiques sociales (Compas - Equipe de Strasbourg). Il est également envisagé la mise en place d'une réflexion interinstitutionnelle. En Lorraine, au-delà du soutien aux acteurs associatifs, un état des lieux est mené par l'Agent de Développement Local pour l'Intégration sur les actions menées au titre du droit commun et ce public fait l'objet d'une réflexion particulière dans le cadre d'un groupe de travail "santé".

De nombreuses collectivités (villes et conseils généraux) ont également mis en œuvre des actions en direction de ce public. Un colloque organisé le 13 novembre 2012, "Quels accompagnements pour les personnes âgées immigrées ?"⁸, a d'ailleurs permis de nombreux échanges entre collectivités.

Une enquête menée en 2008 par le Comité national des retraités et des personnes âgées de 65 ans et plus faisait état que seulement 9 conseils généraux tenaient compte de ce public dans leur schéma gérontologique. Conscient de l'enjeu, des écoles de travail social se sont saisies de la question afin de former les professionnels (en formation initiale et continue) à une prise en charge optimisée de ce public. La démarche, pilotée par l'Institut Social de Lille, en lien avec les écoles de travail social de Strasbourg (ESTES) et de Lyon (ARFRIPS), a été initiée en 2012-2013.

Enfin, au début de cette année, l'Assemblée Nationale a lancé une mission d'information sur les personnes âgées immigrées (cf. présentation de la mission au dos) devant permettre un débat national par rapport à ce public.

■ UN DÉFI POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Pour autant le chantier reste important, compte tenu du retard pris dans ce domaine, de la rapide évolution des problématiques, ainsi que de l'accroissement du nombre des personnes concernées.

Le défi aujourd'hui réside dans la nécessité pour les politiques de droit commun de prendre en compte les problématiques rencontrées par ces personnes âgées immigrées, en partant des situations locales afin de permettre des actions optimisées. Il ne s'agit pas de mettre en œuvre des actions spécifiques, mais d'adapter les politiques et actions à l'œuvre, afin qu'elles puissent tenir compte des freins rencontrés par ces personnes. Ceci permettra de faire émerger d'autres pratiques professionnelles et de concevoir des actions permettant d'anticiper sur les évolutions à venir pour d'autres populations, notamment celles en situation de fragilité. Agir ainsi permettra d'assurer une prise en charge renforcée profitable à tous.

⁸ www.colloque-immigresages.com/2012/res/boucle_migrantsages_13112012.pdf

ZOOM >

■ MISSION D'INFORMATION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE SUR LES PERSONNES ÂGÉES IMMIGRÉES

La conférence des Présidents, réunie le mardi 20 novembre 2012, a décidé, sur proposition de Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale, la création d'une mission d'information sur les immigrés âgés.

Cette mission est chargée d'informer l'Assemblée sur la situation des personnes immigrées âgées de plus de 65 ans. La légitimité de cette réflexion repose, selon la mission, sur le fait que la plupart d'entre elles sont venues travailler en France dans les années cinquante et soixante, contribuant ainsi à la reconstruction de la France mais aussi du fait qu'ils sont pour beaucoup parents et grands-parents de citoyens français.

Cette mission vise, par des auditions, à analyser les difficultés auxquelles ces personnes âgées sont aujourd'hui confrontées : conditions de logement précaires et inadaptées aux besoins de personnes en perte d'autonomie, isolement, santé défaillante, problèmes d'accès à la retraite, aux droits sociaux, à la nationalité.

Comprenant une trentaine de députés issus de toutes les composantes politiques de l'Assemblée nationale, et présidée par un député de l'opposition, Denis Jacquat (Député de Moselle), elle doit formuler des propositions visant à améliorer la situation de ces personnes âgées,

Les auditions ont débuté en janvier 2013. L'ORIV, au titre de sa fonction de production de connaissances sur ce sujet en Alsace et en Lorraine et de sa participation au Réseau RECI, a été auditionné dans ce cadre.

>>> Pour en savoir plus :
<http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-mimage/12-13/index.asp>

Bibliographie (non exhaustive)

En complément, consulter la base de données documentaire du Réseau RECI : www.biblio.reseau-reci.org

Adoma, AMAOUCHE Marie-Dominique, FEVOTTE Anne, Ville et Habitat, Le logement des immigrés à l'épreuve du vieillissement : mieux connaître les différentes étapes du vieillissement pour mieux répondre en termes d'aide, de service et d'équipement, Paris, PUCA, mars 2009, 152 p.

http://www.adoma.fr/userdata/c_bloc_file/0/284/246_fichier_Lelogementdesimmigres-alepreuveduviellissement-puca-Mars2009.pdf

ROUSSY Luc, L'adaptation de la société au vieillissement de sa population. France : année zéro ! Paris, Mission interministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population, janvier 2013, 202 p.

www.ladocumentationfrancaise.fr/docfra/rapport_telechargement/var/storage/rapports-publics/134000173/0000.pdf

Collectif, Le vieillir-ensemble. Des femmes maghrébines dans la cité, in *Ecart d'Identité*, n° 118, Vol. I., 2011, 82 p.

CROGUENNEC Yannick, L'état de santé de la population immigrée âgée in *Infos Migrations*, n° 35, février 2012, 4 p.

http://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/38826/295951/file/infosmigrations_35.pdf

CROGUENNEC Yannick, Qui sont les immigrés âgés ? in *Infos Migrations*, n° 34, février 2012, 4 p.

http://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/38827/295963/file/infosmigrations_34.pdf

GROCHE Marcel, Enrico Vincent, Nadaud Dominique, Observatoire social du Limousin, DRJSCS du Limousin, Les personnes âgées immigrées en Limousin - Rapport final, octobre 2012, 64 p.

www.limousin.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/les_personnes_immigrees_en_Limousin.pdf

JOVELIN Emmanuel, MEZZOUJ Fatima, Sociologie des immigrés âgés : d'une présence (im)possible au retour (im)possible, Paris, Editions du Cygne, 2010, 206 p.

UNAFO, Guide du retraité étranger, Paris, UNAFO, février 2012, 128 p.
<http://www.unafo.org/les-dernieres-publications.html>

> Directrice de publication : Murielle Maffessoli
> Rédaction du zoom : Murielle Maffessoli
> Rédaction : Équipe de l'ORIV
> Suivi et contact : Diane Hässig



Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville

1, rue de la Course / 67000 Strasbourg

tél. : 03 88 14 35 89 / fax : 03 88 21 98 31

mél. : contact@oriv.fr / www.oriv-alsace.org